



L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°223

Cette année a plutôt bien commencé. En effet, nous avons, dès le 4 janvier au matin, reçu un appel téléphonique du commissariat de Montreuil pour nous convier à une audition pour diffamation. Au cours de la discussion, nous avons appris que Madame Galmich Isabelle de Force Ouvrière en était à l'origine. Celle-ci n'aurait pas apprécié un « Enrobé » sans que l'on sache lequel était ciblé. Il nous aura fallu attendre l'audition pour savoir de quoi il s'agissait réellement.

L'audition pour diffamation s'est tenue au commissariat de Montreuil le 3 février à 14h30. C'est bien entendu le Secrétaire Général, représentant de la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes, qui s'y est rendu. Après les formalités d'usage qui ont consisté à la déclinaison de l'identité, nous sommes entrés dans le vif du sujet. Nous avons appris ainsi que c'était Madame Isabelle Galmich, ex vice-présidente du Conseil d'Administration de l'ENADEP et adhérente Force Ouvrière, qui nous poursuit en diffamation. Ce « nous » n'était ni la CGT, ni même le Secrétaire Général de la Fédération, mais la personne ayant cette fonction. Comme si la rédaction d'un tract pouvait émaner d'une personne et non de l'organisation syndicale.

Le Secrétaire Général a donc expliqué comment sont élaborés les Bulletins d'Information, une élaboration collective validée par son organe dirigeant. Parfois, ils sont relus par notre avocat. En aucun cas, ces bulletins ne sont écrits par une seule personne et jamais à titre personnel.

L'audition a été rapide et s'est déroulée dans la plus grande courtoisie, le brigadier posant un ensemble de questions et le Secrétaire Général y répondant.

On peut légitimement se demander si ce genre d'action a réellement un sens. Elle a pris un temps précieux du brigadier qui avait certainement des affaires autrement plus importantes à traiter. Et puis quand c'est de l'argent public à gaspiller pour rien...

La prétendue vice-présidente collège salarié (FO)

Je m'appelle Isabelle. Je soutiens Michel Avenas depuis fort longtemps. J'ai donc aidé à ce qu'il devienne « président », y compris au mépris des statuts. Mais en même temps s'il fallait respecter ce genre de choses, nous n'arriverions pas à nos fins. J'espère bien un retour de sa part. En tous les cas, je fais ce qu'il faut. La récompense ... la récompense ...



L'objet du délit !

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Avocats »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes